

EDITORIAL



L'année 2013 est maintenant sur les rails pour le GN CACEIPA et pour l'ensemble des circuits français. Le GN CACEIPA a pris depuis le 1er janvier une nouvelle dimension avec sa nouvelle appellation, correspondant ainsi beaucoup mieux à ses objectifs et à son positionnement national. Le Conseil d'administration ainsi que le Bureau, ont été renouvelés et l'ensemble des commissions sont aujourd'hui en place, avec en particulier 2 nouvelles commissions opérationnelles : le karting et les écoles de pilotage auto. Toutes les commissions se réuniront 2 à 3 fois par an et nous espérons que ceux qui n'en font pas encore partie nous rejoindront bientôt, dans l'intérêt de tous. Un important Colloque national sur la Sécurité, l'Homologation et les Assurances vient de se tenir à Paris, et a connu un très grand succès, avec pour la 1ère fois à nos côtés, le Président de la CNECV qui a confirmé que le GN CACEIPA serait dorénavant invité régulièrement aux réunions de la CNECV pour représenter l'ensemble des circuits. Vous pourrez découvrir dans cette Newsletter quelques informations synthétiques sur ce Colloque. Certains circuits viennent encore malheureusement de subir des décisions administratives lourdes de conséquences pour leur activité et nous devons rester mobilisés et unis pour défendre au mieux nos intérêts en sachant des problématiques mieux anticipées et des dossiers mieux préparés donnent toujours plus de chance aux circuits d'échapper à des conflits et à des procès. Le contact a été établi avec le nouveau Président du CNB (Conseil National du Bruit), Mr Christophe BOUILLON, député de Seine-Maritime. Par ailleurs, un nouveau Colloque est d'ores et déjà programmé en septembre sur 3 autres sujets importants : l'Emploi, la Formation et les Conventions Collectives. Enfin, je vous informe que notre site internet va être modernisé dans les jours à venir et pourra alors devenir une source d'information et d'échanges plus pertinente pour tous. Comme vous le voyez, le GN CACEIPA prend de plus en plus d'importance aux yeux des Pouvoirs Publics et le nombre de nos membres est en augmentation très sensible. Alors, pour ceux qui n'en font pas encore partie, nous vous attendons pour être encore plus fort demain tous ensemble.

Jean-Pierre MOUGIN, Président

DERNIERE MINUTE

LE CONSEIL NATIONAL du BRUIT



Par arrêté de Madame La Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie en date du 11 février 2013 (JO du 7 mars 2013), Mr. Christophe BOUILLON, 44 ans, député socialiste de la Seine-Maritime, succède à Mr Eric DIARD à la présidence du Conseil National du Bruit, Mr Christophe BOUILLON a publié en 2011 un rapport d'information sur les nuisances sonores et était devenu en 2012, Vice-président de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire de l'Assemblée Nationale.

Monsieur Jean Pierre MOUGIN, Président du GN CACEIPA doit le rencontrer prochainement.

Pour Info :

Le Conseil National du Bruit est un organisme français de lutte contre le bruit, dépendant du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement. Il comporte 72 membres titulaires non indemnisés, nommés pour 3 ans par le ministre chargé de l'environnement, représentant les différents acteurs concernés par la lutte contre le bruit.

Le Conseil National du Bruit peut être saisi, pour avis, par le ministre chargé de l'environnement, de toute question relative à la lutte contre les nuisances sonores et à l'amélioration de la qualité de l'environnement sonore et peut être consulté sur des projets de textes législatifs et réglementaires ayant une incidence dans ce domaine.





DOSSIER DU MOIS : RETOUR SUR LE COLLOQUE « HOMOLOGATION – SECURITE – ASSURANCE » 28 MARS 2013 – CNOSF

Ce colloque, organisé au CNOSF, sur des sujets très sensibles, a connu un très grand succès, avec près de 50 participants, dont 18 circuits de vitesse représentés, mais aussi des circuits de moto-cross, karting et tout-terrain.

Le Président de la CNECV, Monsieur Rémy CHARDON avait tenu à être présent, ainsi que les représentants de la FFSA et de la FFM.

Les objectifs de ce Colloque étaient nombreux :

- Répondre aux nombreuses attentes des membres du GN CACEIPA sur ces sujets particulièrement sensibles
- Améliorer la compréhension réciproque entre les Pouvoirs Publics, les Fédérations délégataires et les gestionnaires ou propriétaires de circuits
- Identifier les points durs qui méritent une action concertée de tous les acteurs concernés, en respectant les prérogatives de chacun, afin de permettre un développement maîtrisé des activités de sports mécaniques dans un cadre légal en termes d'environnement et de sécurité
- Apprendre à mieux se connaître

Après que le Président Jean-Pierre MOUGIN ait rappelé quelques chiffres-clés sur le poids économique des circuits, Rémy CHARDON a rassuré l'ensemble des participants sur la volonté de la CNECV d'être aux côtés des circuits pour les aider à progresser en terme de sécurité et de tranquillité publique tout en tenant compte de l'activité économique générée par ces circuits.

Les représentants de la FFSA et de la FFM ont rappelé l'ensemble des prérogatives des fédérations délégataires, l'importance des RTS (Règles techniques et de Sécurité), les processus d'homologation à respecter, les contraintes nouvelles en termes de tranquillité publique ainsi que les travaux en cours.

Philippe HOURCASTGNE, de la société Soulane, expert en études environnementales, a insisté sur l'importance de collaborer en amont avec les autorités administratives dans la construction des projets, avec les différents outils à disposition et la méthode à suivre pour réaliser une étude d'impact correcte.

Benoit PLASSAT, de la société Azimut Monitoring, qui accompagne et conseille aujourd'hui une quinzaine de circuits français, a précisé les principes de mise en œuvre de études de tranquillité publique en insistant là aussi sur l'importance d'entretenir des échanges constructifs avec les riverains et les Pouvoirs Publics, en particulier les ARS (Agences Régionales de Santé)

Enfin, Christian LEFEBVRE, expert en assurances, accompagné d'Alex BOISGROLLIER, juriste de la FFM, ont conclu le Colloque par la problématique des assurances, domaine très sensible et en pleine évolution, avec des conséquences potentiellement graves pour tous les acteurs : fédérations, circuits, licenciés,...

Un petit groupe de travail piloté par Christian LEFEBVRE va préparer un cahier des charges/type identifiant l'ensemble des assurances qui doivent être souscrites par un circuit en fonction de toutes les activités qu'il organise lui-même ou qu'il accueille, ceci afin d'obtenir des propositions d'assurances parfaitement adaptées aux besoins de chacun.

Le CNOSF quant à lui, travaille avec ses Fédérations sportives et le Ministère des Sports sur la problématique de la responsabilité des sportifs, afin de trouver une parade efficace à l'augmentation exponentielle des tarifs d'assurances à la suite de l'«arrêt GUITTET» qui supprime la notion d'acceptation du risque.



De gauche à droite (dans le hall du CNOSF, devant la statue de Pierre de Coubertin) : Mr Sébastien POIRIER, Directeur de la FFM, Mr Fernand DIEUDONNE, Vice-Président de la FFM, Mr Dominique ROGER, Président de la commission des circuits de la FFSA, Mr Jean-Pierre MOUGIN, Président du GN CACEIPA, Mr Rémy CHARDON, Président de la CNECV, Mr Laurent HACHFI, Chargé des Règles techniques à la FFSA, Mr Stéphane CLAIR, Vice-Président du GN CACEIPA.

Crédit photos : Christophe CHEMIN – GN CACEIPA

Assemblée Générale du 07 mars 2013 (CNOSF)

Les membres du GN CACEIPA se sont réunis le 07 mars 2013 la Maison du Sport Français à Paris sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre MOUGIN, pour élire les membres du Conseil d'Administration et les Présidents des Commissions spécialisées.

Résultats de l'élection des membres du Conseil d'Administration

Stéphane CLAIR	Henri CROIZIER
Christian d'ADELER	Manu DAMIANI
Patrice GASNIER	Jean-Jacques LAPEYRE
Eric LANDI	Christian LEFEBVRE
Patrick MARCOT	Jean-Pierre MOUGIN
Maurice PEGEOT	Christophe PETITFAUX
Rodolphe PENEAU	Francis QUINET
Francis RINALDI	Bernard TEULE

Monsieur Pierre DUPASQUIER est nommé Président d'Honneur et Monsieur Marc LACHAT Responsable communication du groupement, ils seront membres invités du Conseil d'Administration.

Constitution du Bureau Exécutif du GN CACEIPA

Président : Jean-Pierre MOUGIN (CNOSF)

Vice-Président : Stéphane CLAIR (Circuit Paul Ricard HTTT)

Secrétaire : François RINALDI (Circuit de l'Anneau du Rhin)

Trésorier : Eric LANDI (Circuit de Lurcy-Lévis)

Le Président, Monsieur Jean-Pierre MOUGIN a défini les principales actions du GN CACEIPA pour 2013 :

- Poursuite de l'accompagnement et de la défense de tous les circuits français, pour les procédures d'homologation, la sécurité des circuits, la concertation avec la FFSA et la FFM, les émissions sonores, Natura 2000, loi sur l'eau.
- Défense des intérêts des circuits au sein du CNB (Conseil National du Bruit) et de la CNECV en tant que membre invité.
- Mise à jour de l'étude nationale réalisée en 2010 sur le poids économique des circuits.
- Mise sur pied d'une centrale d'achat pour ses membres.

- Engagement d'une étude générale sur la problématique des émissions sonores sur nos circuits : connaissance précise de l'ensemble des activités, mise au point d'outils de qualification adaptés à chaque circuit, communication extérieure.
- Résolution des problèmes de fiscalité des écoles de pilotage.
- Création d'un modèle type pour l'ensemble des couvertures d'assurances obligatoires pour les circuits.
- Mise en place d'une assistance juridique spécialisée pour les membres, labellisée par le GN CACEIPA.
- Elaboration d'une réglementation spécifique pour les activités loisirs sur circuit en collaboration avec la FFSA et FFM.

Le Conseil d'Administration valide ensuite la composition de chaque Commission spécialisée, issue des candidatures reçues.

Désignation des Commissions Spécialisées :

Commission circuits automobiles et assurances :

Président : Christian D'ADELER (Circuit de Bresse)

Commission environnement/Natura 2000/nuisances sonores :

Président : Christophe PETITFAUX (Michelin)

Commission karting :

Président : Christian LEBEBVRE (GNPK)

Commission écoles de pilotage auto :

Président : Manu DAMIANI (GT Drive)

Commission écoles de pilotage moto :

Président : Francis QUINET (Trajectoire GP)

Commission circuits moto-cross et supermotard :

Président : Maurice PEGEOT (Moto Club de Villars)

Commission centres d'essais industriels :

Président : Patrice GASNIER (Renault Aubevoye et Lardy)

Commission laboratoires/écoles d'ingénieurs/formation automobile :

Président : Thierry GROSSETETE (Polydyam)

Commission développement économique/aménagement du territoire :

Président : Henri CROIZIER (Links Associés)

Le Président, Monsieur Jean-Pierre MOUGIN demande à chaque Président de Commission spécialisée de s'investir dans le fonctionnement de celle-ci, elles devront se réunir entre deux et trois fois par an. Elles devront dégager les problématiques principales et déboucher sur des propositions concrètes à soumettre au Conseil d'Administration.

ZOOM SUR UN CIRCUIT: Le Pôle Mécanique Alès Cévennes

Le Pôle Mécanique Alès Cévennes est une véritable réussite de réhabilitation d'un ancien espace minier. Le projet initié en 1995 par le Maire Max Roustan est aujourd'hui un lieu incontournable de l'industrie mécanique et des sports motorisés. Avec plus de 10 circuits terres et asphaltes et un SPL Pôle Mécanique regroupant plus de 90 entreprises, le bassin alésien connaît une véritable dynamique. Près de 1000 emplois furent créés grâce à cette initiative. La dynamique se poursuit grâce à la mobilisation de toutes les entreprises pour lancer des projets communs par l'intermédiaire de l'association Pôle Mécanique Events.



Formation et écoles de pilotages :

IEMS : Institut Européen de formation aux mécaniques sportives (formation longue ou courte pour devenir mécanicien de compétition)

CIP : Centre International de pilotage (Team Moto 3 en GP et détection FFM)

Team Idemitsu Honda Asia : Centre de formation HRC pour les pilotes asiatiques.

4G Moto : Stages de pilotage moto

Pôle Mécanique Moto Club : Stages de Sécurité Routière à moto (utilisation des pistes rallye et vitesse)



Longueur du circuit vitesse: 2520 mètres

Largeur du circuit vitesse: 13 mètres

Début du projet: 1995

Une spéciale Rallye unique en Europe

+ de 40 spécialistes des sports mécaniques

Un site exceptionnel de par sa polyvalence

CONTACTS :

Julie Mercier

Service commercial et Réservations

Email : j.mercier@pole-mecanique.com

Tél : 04.66.30.81.32

Jérémy Marin-Cudraz

Assistant Marketing

Pôle Mécanique Alès Cévennes

Vallon de Fontanes

30520 St Martin de Valgalgues

Email : j.marin-cudraz@pole-mecanique.com

Tél : 06.33.97.10.56



POUR VENIR À ALÈS

- En voiture : Nîmes 1/2 heure, Montpellier ou Avignon 1h, Marseille 1h30, Lyon 2h30, Espagne 2h30, Italie 3h45.
- En avion : aéroports nationaux de Montpellier, Nîmes ou Marseille ; aérodrome privé de Deaux à 10 mn (catégorie DS).
- En train : gare TGV de Nîmes (rejoint Paris en 3h).



L'ENDURO

En 2013, le Pôle Mécanique ajoute à son offre un massif dédié à l'enduro. Un véritable outil au service des marques, des teams et des amateurs de la discipline.

LE KARTING

Le Pôle Mécanique dispose aussi de l'un des plus grand circuit de karting en Europe !

Longueur du circuit de karting : 1208 mètres

Largeur du circuit de karting : 8 mètres

LE RALLYE

Avec sa spéciale de rallye asphalté d'une longueur de 3675 mètres, le Pôle Mécanique permet des entraînements sécurisés. Des variations d'enrobés permettent de simuler des conditions de courses. Ceci avec une possibilité de varier les tracés.

Pôle Mécanique
Alès Cévennes

www.pole-mecanique.fr

